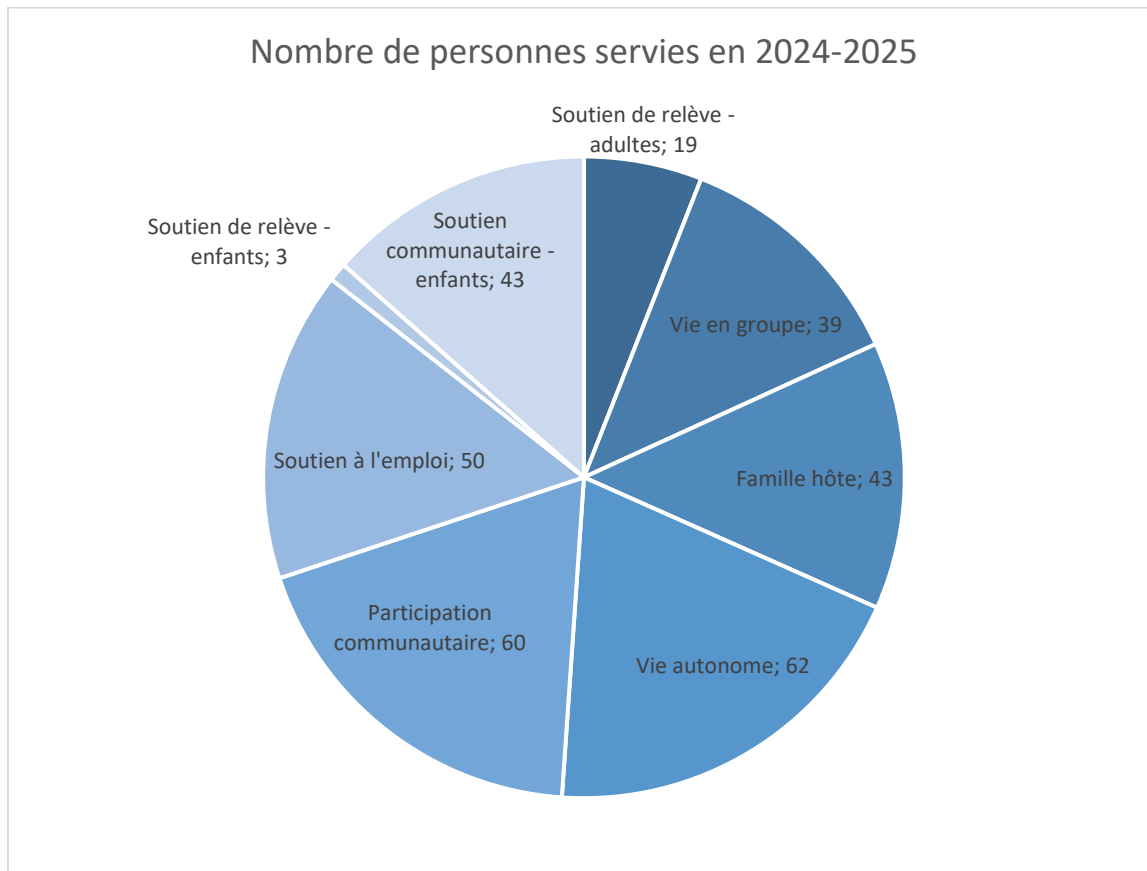


Rapport financier pour l'exercice 2024-2025

Le cabinet d'experts-comptables Deloitte a déposé un rapport d'audit sans réserve sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2025. À la suite de cet audit, il n'y avait aucun commentaire ou recommandation importants à communiquer au Comité des finances. La direction a effectué une évaluation de la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation et elle n'a relevé aucune incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Un surplus total de 7 221 \$ devra être remboursé au MSESC, dont un surplus de 3 849 \$ pour le programme de services de relève de soutien communautaire pour enfants et un surplus de 3 372 \$ pour le programme de résidences de famille hôte. L'actif net non affecté a augmenté de 37 996 \$ durant l'exercice pour atteindre un montant total de 255 025 \$ ce qui représente 1.88 % des dépenses. Le ratio de liquidité de 1.22 démontre la capacité de l'Association à respecter ses obligations à court terme.

Il n'y a eu aucun changement à l'offre de service pour l'ensemble des programmes de l'AISO au cours de l'exercice. Nous avons procédé à l'implantation du logiciel AlayaCare pour la gestion des dossiers des personnes.



Le Ministère n'a apporté aucune modification aux dépenses admissibles du programme Passeport. L'Association a administré les fonds Passeport de 98 personnes pendant l'exercice 2024-2025.

Le Ministère poursuit également son travail sur la réforme *En quête d'appartenance* et continue de collaborer avec ses partenaires pour mettre en place un système de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle qui répond mieux aux besoins de ces personnes. L'évaluation de différents modèles de financement directement lié aux besoins des personnes se poursuit.

Aucun avantage accessoire n'a été offert aux membres du personnel à partir du financement du Ministère.